L'Angevoix de Monnoir

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir Mai 2021

Photo: © Yves Landry

Table des matières

Informations municipales	2
Mot du Maire	3
Recensement 2021	3
Offres d'emploi	4
Capsule de prévention	4
Programme subventionné	5
Bandes riveraines	5
Creuser sans danger	5
Fête nationale 2021	6
Produits d'hygiènes lavables	6
Camp de jour 2021	7
Découvertes du mois - Bibliothèque	7
Collecte résidus volumineux	8
Informations aux citoyens	8
Les entreprises de la région	11
Calendrier municipal	12

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

M. Denis Paquin
Maire

dpaquin@sainte-angele-de-monnoir.ca

M. Mathieu Bélanger
Conseiller au poste #1

mbelanger@sainte-angele-de-monnoir.ca

M. Claude Gingras
Conseiller au poste #4

info@sainte-angele- de-monnoir.ca

M. Marcel Boulay
Conseiller au poste #5

mboulay@sainte-angele-de-monnoir.ca

M. Nicolas Beaulne
Conseiller au poste #6

nbeaulne@sainte-angele-de-monnoir.ca

EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Pierrette Gendron
Directrice générale
pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

Carole Dubuc
Adjointe administrative
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

France Veilleux
Responsable des finances
comptabilite@sainte-angele-de-monnoir.ca

Maryse Robidas
Responsable des services techniques, urbanisme et environnement
mrobidas@sainte-angele-de-monnoir.ca

Sabrina Picard
Coordonnatrice aux loisirs et aux communications
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

Stéphane Bouffard
Inspecteur des travaux publics
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

Gabriel Marquis
Employé des travaux publics
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

Kevin Robinson
Directeur du service de la sécurité incendie
incendie@sainte-angele-de-monnoir.ca

NOS COORDONNÉES

Bureau municipal

5, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Tél. : 450 460-7838 | Télécopieur : 450 460-3853
info@sainte-angele-de-monnoir.ca
www.sainte-angele-de-monnoir.ca

Du lundi au jeudi	8 h 30 à 16 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h

*** SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**

Bibliothèque Françoise Guertin Lachance

7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Tél. : 450 460-3644 poste 229
www.sainte-angele-de-monnoir.ca / onglet Bibliothèque

Mardi	19 h à 21 h
Mercredi	19 h à 21 h
Samedi	10 h à 12 h

*** RÉOUVERTURE AU PUBLIC**

Centre communautaire Charles-D'Auteuil

1 rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Tél. : 450 460-3590
Pour la réservation de la salle, contactez Carole Dubuc au 450 460-7838, poste 221

RÉSERVATION DE SALLE suspendue

Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Bonjour à vous toutes et tous,

Violence conjugale à Sainte-Angèle-de-Monnoir

Comme vous, je suis à même de constater que le phénomène de la violence conjugale semble prendre de l'ampleur au Québec. En date du 23 avril, on comptait déjà 10 féminicides. Alors que nous n'en sommes qu'au tiers de l'année, nous avons pratiquement atteint la moyenne annuelle, laquelle, vous en conviendrez, est déjà beaucoup trop élevée.

Mais qu'en est-il de la réalité chez nous à Sainte-Angèle-de-Monnoir? Difficile de connaître la réponse exacte. Surtout que ce phénomène se déroule souvent dans l'intimité. Toutefois, il n'y a aucune raison de croire que notre situation soit bien différente de celle de l'ensemble de la population du Québec. Pour se donner une petite idée, il est intéressant de se référer à la donnée suivante : pour l'année 2019, le taux d'infractions en matière de violence conjugale par 100 000 habitants en Montérégie était de 300. En proportion de sa population, cela signifie qu'il y aurait eu entre 5 et 6 plaintes à la police cette année-là en provenance de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Quand on sait que les problèmes de nature psychosociale sont en hausse actuellement à cause des différentes pressions générées par la pandémie de la COVID-19, il est probable que nous ayons atteint minimalement ce nombre en 2020. Aussi, il ne faut pas perdre de vue que pour un acte de violence signalé à la police, plusieurs sont gardés sous silence. Quoi qu'il en soit, il est important de prendre conscience que la violence conjugale existe aussi chez nous et qu'elle prend plusieurs formes (psychologique, verbale, physique et sexuelle).

Pour que les choses s'améliorent, outre les actions de nos gouvernements, il faut que tous y mettent du sien : les victimes, les agresseurs, les témoins et l'ensemble des adultes.

Les victimes :

N'hésitez pas à demander de l'aide. Bien que votre réalité puisse être complexe, soyez convaincues que vous êtes totalement légitimées de ne pas accepter l'inacceptable. Vous avez besoin d'être soutenues. Vous pouvez compter sur les services spécialisés de la « Maison Simonne-Monet-Chartrand » dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Les agresseurs :

Peu importe ce qui vous a amené aujourd'hui à avoir de tels comportements, sachez qu'ils ne sont aucunement justifiés et que vous en êtes à 100% responsables. C'est possible pour vous de changer. La balle est dans votre camp. Vous ne savez pas comment vous y prendre. Sachez que l'organisme « Entraide pour hommes » pourra vous venir en aide. Vous trouverez les coordonnées de cette ressource ci-dessous.

Les témoins :

Le temps est révolu où on « devait se mêler de nos affaires » en matière de violence conjugale. Intervenons auprès de notre frère ou de notre ami quand on est témoin de ses paroles dénigrantes ou de ses gestes de violence à l'égard de leur conjointe. Soutenons également nos amies et nos sœurs de sang ou de cœur lorsque nous constatons qu'elles ne sont pas traitées avec tout le respect qui leur est dû.

Tous les adultes :

Finalement, nous les adultes, ne devrions pas rater une opportunité d'aborder la question avec nos jeunes afin de les sensibiliser à l'importance des rapports respectueux et égalitaires entre toutes les personnes quel que soit leur sexe et orientation sexuelle. Ainsi, nous contribuerons à augmenter les chances d'améliorer les choses de façon durable pour les générations à venir.

Merci de votre attention.

Maison Simonne-Monet-Chartrand
C.P. 34,
Chambly (Québec) J3L 4B1
Tél. : 450 658-9780

Entraide pour Hommes,
300, boul. Churchill, bureau 100,
Longueuil (Québec) J4V 2N2
Tél. : 450 672-6461

Denis Paquin,
Maire

Recensement 2021

Le recensement brosse le portrait détaillé de la mosaïque changeante du Canada depuis plus d'un siècle. La Municipalité encourage les citoyens à remplir le questionnaire du recensement 2021 en ligne au www.recensement.gc.ca.

Journée nationale des patriotes

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Le lundi 24 mai 2021

MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

OFFRE D'EMPLOI
Adjoint(e) administrative – remplacement temporaire

La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir est à la recherche de candidats pour un poste d'adjoint(e) administrative, remplacement temporaire.

FONCTIONS :

Le titulaire doit assurer la réception des appels, du courrier et des courriels, la perception des taxes municipales ainsi que plusieurs autres tâches administratives.

EXIGENCES :

- Diplôme d'études en secrétariat ou expérience pertinente.

Nous vous invitons à consulter l'annonce complète sur le site internet de la Municipalité au www.sainte-angele-de-monnoir.ca sous la rubrique offre d'emploi.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature à l'adresse ci-dessous au plus tard le **27 mai 2021 à 16 h.**

Madame Pierrette Gendron
Directrice générale
5, chemin du Vide
Sainte-Angèle-de-Monnoir (Québec) J0L 1P0
Par courriel : pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

OFFRE D'EMPLOI
Employé(e) en traitement des eaux et administration

La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir est à la recherche de candidats(tes) pour un poste d'employé en traitement des eaux et administration.

Poste permanent, temps plein.

FONCTIONS :

Le titulaire doit assurer l'opération des stations d'eau potable et des eaux usées ainsi que le suivi auprès du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les Changements climatiques. Il assurera également diverses tâches administratives.

EXIGENCES :

- Diplôme d'études en traitement des eaux;
- Titulaire d'une certification en traitement des eaux usées par étang aéré (OW-2) et d'une certification en réseau de distribution d'eau potable (ORD) d'Emploi Québec.

Nous vous invitons à consulter l'annonce complète sur le site internet de la Municipalité au www.sainte-angele-de-monnoir.ca sous la rubrique offre d'emploi.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature à l'adresse ci-dessous au plus tard le **27 mai 2021 à 16 h**.

Madame Pierrette Gendron
Directrice générale
5, chemin du Vide
Sainte-Angèle-de-Monnoir (Québec) J0L 1P0
Par courriel : pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

Ma Sécurité : Ma Responsabilité !

La Semaine de la Sécurité civile annuelle a eu lieu du 2 au 8 mai 2021 sur le thème de « Ma sécurité : ma responsabilité ».

Pourquoi est-ce notre responsabilité? Personne n'est à l'abri de sinistres, de conditions météorologiques extrêmes et de situations d'urgence. Imaginez une situation affectant la majorité des citoyens de la Municipalité ou de la région en même temps. Nos 13 pompiers avec leurs 4 véhicules pourraient ne pas intervenir aussi rapidement que vous le souhaitiez, en appelant le 911.

La Semaine de la sécurité civile a pour but de vous sensibiliser à l'importance de bien se préparer à une situation d'urgence avant qu'elle n'arrive. Deux façons concrètes pour agir en prévention: faire un plan familial d'urgence et préparer une trousse d'urgence pour la maison.

Le ministère de la Sécurité publique recommande d'avoir dans votre trousse d'urgence les sept articles essentiels suivants :

- Eau potable (6 litres par personne) ;
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours) ;
- Ouvre-boîte manuel ;
- Radio à piles — piles de remplacement ;
- Lampe frontale ou de poche — piles de remplacement ou lampe à manivelle ;
- Briquet ou allumettes et chandelles ;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.
-

Pensez également à apporter vos médicaments ainsi qu'aux personnes ayant besoin d'une assistance particulière. N'oubliez pas vos animaux de compagnie, ils auront eux aussi besoin de nourriture et d'eau ainsi que de cages de transport pour les garder en sécurité.

Pour plus d'information, sur comment se préparer à une situation d'urgence, je vous invite à consulter la page : http://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/se-preparer ainsi qu'à nous suivre sur les réseaux sociaux : www.facebook.com/Incendies.SSISAM et https://twitter.com/@SSISAMCaserne50

SOLUflex

LANCE SON PROGRAMME

GRATUIT

Micro-entrepreneurs sans stress

Avec la participation financière du gouvernement du Québec.

POUR VOUS INSCRIRE

Le gouvernement du Québec en collaboration avec Soluflex Stratégie RH est fier d'annoncer le nouveau programme 100% subventionné qui soutient les travailleurs autonomes et propriétaires de petites entreprises afin de briser l'isolement.

COÛT

GRATUIT

DURÉE

10 semaines

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Travailler seul ou avoir une équipe de 1 à 5 employés.
- L'entreprise doit être située dans les territoires des MRC de Rouville, Marguerite-D'Youville ou de La Vallée-du-Richelieu.

OBJECTIFS

- Comprendre et autodiagnostiquer sa façon de réagir au stress et à l'anxiété;
- Connaître et appliquer les meilleures pratiques de télétravail;
- Adopter de saines habitudes de vie en situation de confinement;
- Apprendre et appliquer les meilleures techniques de gestion du stress;
- Apprendre à réseauter et gérer une équipe de collaborateurs en télétravail.

Pour vous inscrire, visitez le www.soluflex.net/sans-stress

MRC DE ROUVILLE

Un projet de caractérisation des bandes riveraines en cours cet été dans la MRC de Rouville

Communiqué

La MRC de Rouville procédera à la caractérisation de ses bandes riveraines afin de mettre à jour les données sur la qualité de ces dernières en matière d'aménagement du territoire et de gestion des cours d'eau. En évaluant l'état et l'évolution des bandes riveraines, l'organisation souhaite, dans une approche de développement durable, mieux cibler les problématiques et définir les secteurs prioritaires d'intervention sur le territoire.

Pour mener à bien ce travail de caractérisation des bandes riveraines, la MRC pourra compter sur le travail d'agents en environnement qui sillonneront le territoire pour une durée de 12 semaines et assisteront l'équipe d'aménagement et de gestion des cours d'eau sur le terrain afin d'effectuer les collectes de données et contribuer à l'analyse de ces dernières. Les noms des agents aux bandes riverains sont les suivants: Mme Laurie Robert (Étudiante finissante en bacc. Géographie à l'Université Laval) et Mme Marianne Bouthillette (Étudiante en bacc. Biologie à l'Université de Montréal). La MRC demande la collaboration et la bienveillance des riverains lors du passage de ces agents sur leur propriété.

CREUSER SANS DANGER

Vous avez un projet en tête? Qu'il s'agisse de poser une clôture, de planter un arbre, de pieuté le balcon, de refaire le pavé de l'allée, d'installer un poteau de corde à linge, d'enfouir les fils électriques du spa ou d'excaver l'emplacement de la piscine, il est impératif de s'informer sur ce qui se retrouve sous terre.

Dès que l'on creuse dans le sol, il y a des risques d'endommager les infrastructures souterraines.

Pour creuser de manière sécuritaire et avertie, adoptez le bon réflexe : informez-vous auprès d'Info-Excavation afin de localiser ce qui se trouve sous terre. Il s'agit d'un service gratuit qui épargne bien des ennuis !

CREUSEZ SANS DANGER

La Fête nationale du Québec

Mercredi 23 juin 2021

Spectacle ambulant

à 19 h

Société nationale des Québécois
Richelieu-Saint-Laurent

Tous les détails au www.sainte-angele-de-monnoir.ca

SUBVENTION POUR DES PRODUITS D'HYGIÈNE LAVABLES

La MRC de Rouville couvre **50 % des frais** rattachés à l'achat de produits d'**hygiène lavables** jusqu'à un montant maximal de 100 $ par utilisateur.

PRODUITS ACCEPTÉS :

- Serviettes et culottes menstruelles lavables
- Coupe menstruelle
- Culottes pour fuites urinaires lavables
- Culottes d'entraînement à la propreté lavables
- AJOUT Papiers de toilette lavables
- AJOUT Compresses d'allaitement lavables

Détails et formulaire de demande au **www.mrcrouville.qc.ca**

MRC DE ROUVILLE
450 460-2127
info@mrcrouville.qc.ca

LA CABOTINE
LA FRIPERIE DU CAB SM

Faites partie de notre super équipe !

ON RECRUTE

Personne âgé de 32 ans et moins

SERVICE À LA CLIENTÈLE 25H/SEMAINE
POUR UNE PÉRIODE DE 20 SEMAINES

POSTULEZ DÈS AUJOURD'HUI • LACABOTINE@VIDEOTRON.CA

CAMP DE JOUR 2021

Du 28 juin au 13 août 2021

► INSCRIPTIONS TARDIVES ◄

Malgré la date limite d'inscription dépassée, vous pouvez toujours procéder à l'inscription de votre enfant au camp de jour. Des frais de retard sont applicables.

Où trouver le formulaire d'inscription?

Vous pouvez remplir le formulaire directement sur le site web de la Municipalité, sous l'onglet « Camp de jour.»

Transmission du formulaire d'inscription:

Par courriel: loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca
En personne: puisque le bureau est fermé au public, veuillez glisser une enveloppe contenant le formulaire d'inscription dans la chute à lettres près de la porte d'entrée principale.

Pour toute question, prière de vous adresser à loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca
ou au 450 460-7838, poste 227.

Bibliothèque Françoise Guertin Lachance

Les découvertes du mois

Ouvert au public !

SÉRIE JEUNESSE

DIY de Maélie, 1, Des papillons dans le ventre
Auteure : Marilou Addison

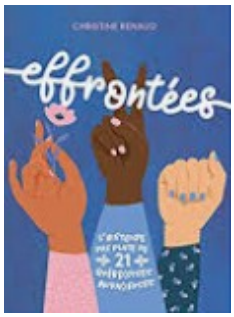

Effrontés: l'histoire pas plate de 21 québécoises audacieuses
Auteure : Christine Renaud

L'autisme raconté aux enfants
Auteur : Gabryel Bouchard

SÉRIE ADULTE

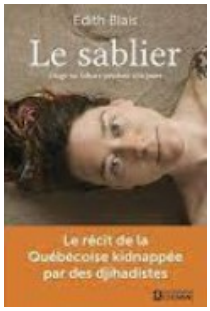

Le sablier: otage au Sahara pendant 450 jours
Auteure : Édith Blais

Bombardier: la chute d'un géant
Auteur : Daniel Bordeleau

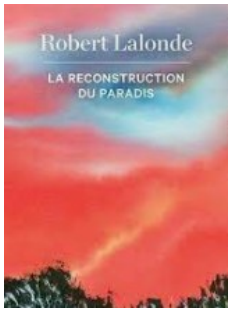

La reconstruction du paradis: carnets
Auteur: Robert Lalonde

Prochaine collecte

Jeudi 10 juin 2021

Matières acceptées

Métalliques

- Électroménagers (cuisinières, réfrigérateur, congélateur, chauffe-eau, lave-vaisselle, machine à laver, sécheuse)
- Climatiseur
- Barbecue sans la bonbonne de propane
- Module de jeux extérieur (ex. balançoire, mais en sections démontées)
- Bicyclette hors d'usage

Non métalliques

- Baignoire
- Douche (coupée en 2)
- Évier
- Toilette
- Matelas
- Meubles (divan, table, chaise, armoire, bibliothèque)
- Meubles de patio
- Tapis et toile de piscine (roulé et attaché en section de 4 pieds maximum)

Matières refusées

- Surplus de déchets disposés à côté du bac
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Appareils électroniques, électriques, informatiques et de communication (TIC)
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)

Tout objet dont la taille, le volume ou le poids ne permet pas d'être déposé dans un bac roulant est considéré comme un résidu volumineux.

La veille de cette collecte, assurez-vous que vos objets sont :

- Placés sur votre propriété, en bordure de rue, facilement visibles et accessibles.
- Faciles à ramasser manuellement.
- Regroupés en un même endroit et éloignés de tout autre objet, conteneur ou bac.

N'oubliez pas qu'à tout moment, vous pouvez vous départir de vos volumineux à l'écocentre.

Règles d'utilisation de l'eau potable

Période d'arrosage

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes ou autres végétaux et pour relever le niveau d'eau des piscines est défendue durant la période du 1er mai au 1er septembre de chaque année, sauf entre 19 h et 22 h les jours suivants:

- Les mardis, jeudis, et samedis pour les occupants des immeubles dont le numéro civique est un nombre pair.
- Les dimanches, mercredis et vendredis pour les occupants des immeubles dont le numéro civique est un nombre impair.

Autorisation pour un nouvel aménagement (permis obligatoire)

L'arrosage est permis entre 17 h et 7 h pour une période de sept jours consécutifs à la suite de la pose d'une nouvelle pelouse par voie d'ensemencement ou de tourbe ou de la réalisation d'un nouvel aménagement paysager. L'arrosage doit cependant être limité à la surface de terrain où la nouvelle pelouse ou le nouvel aménagement a été réalisé.

Le bénéfice de cette exception est toutefois conditionnel à l'obtention préalable d'un permis de la Municipalité. Ce permis doit être affiché sur la façade de l'immeuble concerné de façon à ce qu'il soit visible de l'extérieur .

Arrosage simultané limité

L'utilisation simultanée de plus de deux boyaux d'arrosage par bâtiment est prohibée. Il est également interdit d'y raccorder plus d'une lance ou d'un arrosoir automatique.
Aux fins du présent article, arrosoir automatique signifie tout instrument tel que gicleur, arrosoir rotatif ou boyau perforé qui, une fois installé, fonctionne de façon autonome.

Lavage d'autos et d'entrées

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour fins de lavage non commercial des autos est permise à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à ces fins.

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins du lavage des entrées d'autos est strictement prohibée.

Remplissage des piscines

Le remplissage complet de toute piscine, à même le réseau d'aqueduc municipal, est interdit. Dans tous les cas, ce remplissage doit être effectué à l'aide d'un camion-citerne seulement. Il est toutefois permis de rehausser l'eau d'une piscine à même le réseau d'aqueduc municipal lorsque le niveau d'eau de celle-ci se situe au-delà de la demie de sa capacité maximale.

Le pollen de l'herbe à poux provoque chez les personnes allergiques le rhume des foins et, parfois, la sinusite chronique ou l'asthme.

Vous reconnaissez cette plante ?
Arrachez-la dès que vous la voyez !

Ces gestes simples contribueront à améliorer la santé de plus d'un million de Québécois allergiques au pollen de l'herbe à poux.

ABSENCE DE LA RESPONSABLE DE L'URBANISME

Maryse Robidas, responsable du service de l'urbanisme sera absente du 13 AU 19 Juin 2021 inclusivement.

Aucun permis ne sera émis durant cette période.

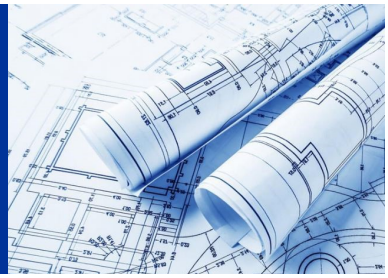

FRAUDES DU «PAIEMENT URGENT»

Message de la Sûreté du Québec

C'EST QUOI?

Il s'agit d'une fraude où la victime est sollicitée par téléphone, messagerie texte ou par courriel par des gens se faisant passer par un agent du gouvernement (du revenu, de l'immigration), un agent de la paix ou un employé de siège social. Les fraudeurs invoquent, par exemple, des impôts non payés ou un dossier administratif incomplet afin de vous inciter à payer un montant d'argent ou à divulguer des informations de manière urgente.

COMMENT LES FRAUDEURS FONT-ILS?

- En créant un sentiment de panique ou d'urgence. Ils utilisent des menaces (amende, poursuite, déportation, mandat d'arrestation) proférées d'un ton agressif ou de fortes pressions afin de vous effrayer et d'exiger un paiement immédiat.
- En se faisant passer pour en employé d'un siège social pour vous demander d'acheter des cartes prépayées et de communiquer les codes d'activation au verso de la carte.

COMMENT SE PROTÉGER?

- Ne cédez pas à la pression, faites preuve de prudence et de scepticisme.
- Ne supposez jamais que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs ont recours à des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes.
- Les policiers ne communiquent pas non plus avec les citoyens dans l'objectif de leur soutirer ou d'exiger des renseignements personnels ou financiers.
- Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

- Communiquez rapidement avec votre institution financière ou avec la compagnie émettrice de votre carte.
- Signalez l'incident auprès de votre service de police local.
- Communiquez avec les deux agences nationales d'évaluation du crédit et demandez qu'un avis de fraude soit inscrit à votre dossier de crédit.

Equifax Canada : 1 800 465-7166

TransUnion Canada : 1 877 713-3393

- Signalez l'incident au **Centre antifraude du Canada** au 1 888 495-8501 ou au www.antifraudcentre-centreantifraude.ca

COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS

(feuilles, chaumes et brindilles)

Date: 21 mai 2021

SACS DE PLASTIQUE INTERDITS

ÉCOCENTRE DE MARIEVILLE

135, Chemin du Ruisseau Saint-Louis Est (route 227)
Été| Du 1er avril au 30 octobre
Ouvert de 9h à 17h du mercredi au samedi
Fermé les dimanches, lundis et mardis

LIGNES INFO-COLLECTES

450 693-2ECO (2326)
1 833 693-2ECO (2326)
infocollectes@mrcrouville.qc.ca
Www.mrcrouville.qc.ca

Joignez-vous à la page Facebook de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir!

Les entreprises de la région

ENTREPRENEUR LOCAL

GESTION INNOVEX
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

CONTACTEZ-NOUS POUR DISCUTER DE VOTRE PROJET ET OBTENIR UNE SOUMISSION!

450.539.0505

gestioninnovex.com

GestionInnovex

Que votre projet soit petit ou d'envergure, nous vous offrons un service personnalisé et clé en main!

SERVICES DISPONIBLES :

- CONSTRUCTION GÉNÉRALE
  - Résidentiel
  - Commercial
  - Industriel
- RÉNOVATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
- GESTION DE PROJETS
- SERVICE-CONSEIL

RBQ : 5765.7728.01

MATHIEU AUBÉ
mathieu@gestioninnovex.com

VINCENT LAROCHELLE
vincent@gestioninnovex.com

105, rang de la Côte-Double,
Sainte-Angèle-de-Monnoir QC J0L 1P0

CALENDRIER

MAI

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
16	17	18	19	20	21	22
23	24 Fête des Patriotes Bureau municipal fermé	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19

LÉGENDE :

- Collecte des déchets domestiques
- Collecte des résidus volumineux
- Bibliothèque
- Collecte des matières recyclables
- Collecte de feuilles, chaumes et brindilles
- Séance du Conseil
- Collecte des matières organiques

Affichage publicitaire dans le bulletin municipal

Les commerces et entreprises de la région sont invités à afficher leurs publicités dans le bulletin municipal mensuel.

Profitez de l'occasion pour faire connaître votre entreprise!

Faites parvenir votre fichier et/ou photo avant le 5 de chaque mois à l'adresse suivante : loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca.

FORMAT	1 parution	12 parutions (sans modification)
Carte d'affaires	30 $	300 $
1/4 de page	50 $	500 $
1/2 page	75 $	750 $
Page pleine	100 $	1 000 $